

Module n°2 : Formation PRAP 2S

Contexte

En raison d'une succession de réformes et de l'exigence toujours plus affirmée de maîtriser les dépenses de santé, les établissements hospitaliers ont dû augmenter leur activité tout en économisant leurs ressources. Par conséquent, différentes contraintes pèsent sur le travail : intensification des rythmes ou de la charge de travail, restructurations, réorganisations des services, ...

Face à ces constats, la Haute Autorité de Santé porte parmi ses priorités la promotion de la qualité de vie au travail qui a pour objectif de concilier les modalités de l'amélioration des conditions de travail et de vie pour les salariés et la performance collective de l'établissement.

Cette formation s'inscrit dans la continuité du projet régional 2015-2017 : "Prévention des risques professionnels et Qualité de Vie au Travail".

Objectifs

Participer à la réalisation et à l'animation d'un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement.

- Organiser des dispenser une formation-action PRAP auprès des soignants et des aidants.
- Former les salariés à être acteurs de leur prévention, à participer à l'améliorations des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite.

Programme

- Risques liés à l'activité physique, troubles musculosquelettiques : définition et facteurs déterminants.
- Différents facteurs de risques biomécaniques, facteurs aggravants, éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- Méthodes d'analyse du travail.
- Différents outils de détection des situations pouvant nuire à la santé.
- Outils de recherche et de hiérarchisation de pistes d'amélioration de la situation de travail.
- Formation aux techniques gestuelles.
- Méthodologie de projet, différentes étapes d'un projet de formation.
- Conception d'une action de formation.
- Organisation, animation et évaluation d'une action de formation-action.

Public

Tout professionnels de santé ayant réussi le pré-requis nécessaire à la formation, c'est-à-dire le module de formation « Acquérir des base en prévention des risques professionnels »

Exercice

2018

Code de formation

AFR 2-08

Nature

AFR

Organisé par

en cours de consultation

Durée

N/C